Info Montigny
notre commune
JUILLET-AOÛT 2017 / N°324
MONTIGNY les Cormeilles
Journal d'informations municipales et locales

www.montigny95.fr

Ça bouge cet été !

RENTRÉE 2017 : Retour à la semaine de 4 jours

LIRE P6 & 7

CULTURE : Présentation de la nouvelle saison

LIRE P12

RETOUR EN IMAGES ÇA S'EST PASSÉ

BARBECUE

Durant tout le mois de juin, le service enfance a proposé de fêter l'été autour d'un barbecue convivial dans les diverses écoles de la ville. Ici, à l'école Van-Gogh, où parents et enfants se sont retrouvés, le temps d'une soirée.

REMISE DE COUPES

Toutes les écoles primaires ont participé au cross scolaire organisé au stade du bois Barrais. A la fin de la course, les enfants ont reçu une coupe pour leur exploit.

MAISON DES TALENTS

Pas moins de trois artistes ont exposé, **le mois dernier**, à l'espace Corot. Lors du vernissage, de nombreux Ignymontains et habitants des communes voisines sont venus admirer le travail de Françoise Baron, Claude Lagrange et Géraldine Chanrys.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Pour célébrer ce rendez-vous annuel incontournable, les jeunes du service municipal de la jeunesse (SMJ) ont donné un concert de percussions devant le centre culturel Picasso.

FUTURE ÉGLISE DE MONTIGNY

Samedi 24 juin. La cérémonie de la pose de la première pierre de la chapelle Saint-Joseph, rue de la République, a réuni de nombreuses personnalités et habitants. Ce nouveau lieu de culte devrait ouvrir d'ici seize mois.

EDITO JUILLET-AOÛT 2017 / SOMMAIRE

Un bel été 2017

C'est ce que je vous souhaite, à toutes et à tous, pour ces mois de juillet - août, synonymes de repos, de retrouvailles familiales et de moments de détente bien mérités. L'été, c'est aussi le temps des loisirs. Pour les Ignymontains qui restent dans notre belle ville, ce sera un été actif et festif. En effet, pendant deux mois la ville de Montigny a programmé plus de 90 événements. L'été sera sportif avec des séances d'initiation au roller, à la danse orientale, avec des olympiades. Il sera également studieux avec des séances « *cahier de vacances* », et reposant avec des projections de films. Vous retrouverez les détails de cette programmation dans la brochure « *on fait quoi cet été ?* ».

Concernant la rentrée prochaine. Après avoir consulté l'ensemble des conseils d'école, et en application du décret du ministère de l'Education nationale, il a été décidé, lors du conseil municipal du 22 juin, de revenir dès septembre, à la semaine de 4 jours. Il n'y aura donc plus d'école le mercredi, l'accueil périscolaire sera proposé de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h les jours scolaires. Pour le mercredi, un accueil sera proposé dès 7h dans les centres de loisirs de proximité.

Enfin, je souhaite féliciter mon amie Cécile Rilhac notre nouvelle députée, élue avec une très large majorité et qui habite, faut-il le rappeler, Montigny. Elle saura relayer à l'Assemblée nationale les attentes et aspirations de tous les habitants de notre circonscription qui compte 12 communes.

Je vous souhaite un très bel été.

Jean-Noël Carpentier, votre député-maire

Cécile Rilhac, élue députée aux côtés de Jean-Noël Carpentier.

2
Retour en images

4
Travaux

5
Actualités
Cécile Rilhac nouvelle députée de la circonscription, la baguette tradition ignymontaine récompensée…

6 à 7
Spécial rentrée 2017
Ce qui va changer en septembre !

8 à 9
Vie associative
Les associations mobilisées cet été, opération « J'apprends à nager » dispensée par le club de natation de la ville, le secours populaire recherche des bénévoles…

10 à 11
Actualités
Inauguration des nouveaux jardins familiaux avenue des Frances, une police intercommunale au service des habitants en soirée…

12 à 13
Ça bouge / Agenda du mois
Présentation de la nouvelle saison culturelle…

14 / **Jeunesse**
Semaine citoyenne à Aragon, dispositif SOS rentrée…

15 / **A Savoir/Courrier des lecteurs**

© J.Tholance

N° 324 / Juillet-Août 2017

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles. 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles Tél. : 01 39 31 38 20. Mail : communication@ville-montigny95.fr **Directeur de la publication :** Jean-Noël Carpentier **Rédaction :** Claire Simiana, Delphine Boussam, Dominique Laurent, Christopher Thebault **Photographes :** Joris Fouchereau, Anthony Voisin, service communication **Exécution graphique :** Amandine Girard - ag-graph@live.fr **Fabrication :** imprimerie RAS 01 39 33 01 01 **Tirage :** 9000 exemplaires

Montigny : les écoles, une priorité

Paul-Cézanne fait peau neuve

Coup de jeune pour le groupe scolaire Cézanne cet été. Au programme, isolation, changement de menuiseries, ravalement et mise en accessibilité. Pas moins de 4 mois et 1 million d'euros sont nécessaires aux travaux.

La façade de l'école maternelle sera verte quand celle des élémentaires sera rouge et orange.

Mardi 6 juin, élus, parents d'élèves et équipe enseignante se sont réunis pour faire le point sur les travaux engagés dès début juillet dans le groupe scolaire Paul-Cézanne. 800 000 euros sont investis dans la rénovation énergétique du bâtiment : l'isolation complète ainsi que le changement de l'ensemble des fenêtres vont être réalisés. Une amélioration immédiate est d'ailleurs attendue d'un point de vue phonique et thermique. D'autant que des vitrages spécifiques ont été choisis en fonction de l'orientation des locaux. La façade est, elle aussi, modifiée, chacune des écoles adoptant une identité plus affirmée en s'appropriant des couleurs bien différentes. A l'intérieur, l'école avait bénéficié l'année dernière d'un coup de neuf au niveau des peintures. Par ailleurs, le bâtiment sera mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
D'un point de vue nuisance et sécurité, tout est fait pour que les enfants ne subissent pas les travaux. Le gros du chantier se déroulera pendant les vacances scolaires et toutes les zones de travaux seront contenues et protégées. Un dispositif qui sera par ailleurs validé par le coordonnateur de sécurité. L'ensemble des travaux s'élèvent à 1 000 070 euros, cofinancés par la région Ile-de-France, le département et la ville.
Après les vacances d'automne, le groupe scolaire Paul-Cézanne aura fait peau neuve.

Passerelle Jules-Verne

Les travaux ont pour but la réfection de la passerelle piétonne qui permet le franchissement de la Rd407 avenue des Frances. Attention piétons ! Il vous faudra faire demi-tour, la passerelle n'est pas utilisable avant le 25 août. Le stationnement sur l'avenue des Frances aux abords de la passerelle est interdit le temps des travaux. Durant cette période, des nuisances sonores sont à prévoir.

Supports pour vélo

Dans le but de faciliter les circulations douces, la ville a installé des appuis-vélos dans différents secteurs de Montigny, parvis Picasso, aux cimetières paysager et Carlier, à la gare routière, au parking Verdun, près de l'école de musique et au parking de la mosquée.

Aménagement place Delacroix

Des travaux sont actuellement effectués place Delacroix. Les commerces ont été démolis à la fin du mois dernier. Désormais, l'aménagement de la place est en marche. Pendant les travaux, l'allée Louis-David (devant le collège Louis-Aragon) est interdite d'accès. Dans six mois, le nouvel aménagement de la place comprendra 47 places de parking, des arbres et espaces verts ainsi que de nouveaux éclairages.

Elections législatives

Cécile Rilhac, votre nouvelle députée

Cécile Rilhac est la nouvelle députée de la 3e circonscription du Val d'Oise. Avec 58,33 % des suffrages exprimés, elle s'est, au second tour, imposée face à sa rivale Nicole Lanaspre (Les Républicains). Dans notre commune, son résultat est de 64,48 %. Soutenue par Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny-lès-Cormeilles et député sortant de la circonscription, Cécile Rilhac a devancé son adversaire dans les douze communes de la circonscription lors du premier tour.

Cécile Rilhac : éducation et vie publique au coeur de ses priorités

Nombre d'Ignymontains connaissent Cécile Rilhac, leur nouvelle députée. A Montigny, où elle habite, elle a notamment participé à la création d'un collectif pour favoriser les échanges entre l'institution scolaire et les parents. Bonne connaisseuse des questions d'éducation, elle fut pendant vingt ans professeur d'EPS avant de devenir en 2016 principal adjoint d'un collège «*Réseau d'éducation prioritaire*». Cécile Rilhac, 43 ans, veut œuvrer pour le retour des citoyens au coeur de la vie publique.

Cécile Rilhac et Jean-Noël Carpentier lors de la proclamation des résultats des élections législatives.

"Je suis très heureux"

La réaction de Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny

« Dans le cadre de la loi sur le non-cumul des mandats, j'avais annoncé ma décision de rester maire de Montigny et donc, de ne pas briguer de second mandat à l'assemblée nationale. Un choix motivé par cette passion pour l'action locale qui m'anime, que ce soit au niveau communal ou intercommunal. De très beaux projets sont, en effet, en cours de réalisation sur notre territoire : rénovation du quartier de la gare, futur cinéma, une nouvelle école, développement des espaces verts... un avenir que je souhaite construire avec chaque Ignymontain. Je suis donc fier aujourd'hui d'avoir transmis le flambeau à mon amie Cecile Rilhac. Son élection, marquée par une large victoire, est une chance pour notre pays, pour le Parisis et pour Montigny. »

Un nouvel aspirateur de déchets urbains

Depuis le mois dernier, les Ignymontains ont pu découvrir une étrange machine aux abords du parvis Picasso. Il s'agit du Glutton, le nouvel aspirateur électrique qui avale tout sur son passage. Acquis récemment, il est affecté au nettoyage des trottoirs et de la voirie. Cet équipement, d'un niveau sonore très faible, dévore déchets industriels ou urbains : papiers, mégots de cigarette, canettes et bouteilles en verre, déjections canines, feuilles mortes... Facile d'utilisation et moins contraignant que le matériel traditionnel de nettoyage, il permet un gain de temps et de confort pour le personnel. Autre particularité du Glutton, il fonctionne avec un moteur électrique, il est donc économique et écologique.

Michel Mansat, conseiller municipal en charge de la propreté, aux côtés de deux agents du service propreté du secteur Picasso.

Rythmes scolaires

Vers un retour à la semaine de 4 jours

L'emploi du temps de la rentrée 2017/2018

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h-8h30	Accueil	Accueil	Accueil et loisirs	Accueil	Accueil
8h30-11h30	En classe	En classe		En classe	En classe
11h30-13h30	*Temps du midi*	*Temps du midi*		*Temps du midi*	*Temps du midi*
13h30-16h30	En classe	En classe		En classe	En classe
16h30-19h	Temps périscolaire	Temps périscolaire		Temps périscolaire	Temps périscolaire

Le nouveau gouvernement n'a pas perdu de temps en proposant la mise en œuvre de quatre mesures « *pour bâtir l'école de la confiance* ». Parmi celles-ci, la possibilité de revenir, dès septembre 2017, à la semaine de quatre jours pour les écoliers. Donner davantage de souplesse aux acteurs de terrain dans l'organisation de la semaine scolaire, voilà l'un des objectifs des mesures du Président Macron « *pour bâtir l'école de la confiance* ». Et cela afin de mieux prendre en compte les singularités de chaque contexte local. Ainsi, les villes ont la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours dès 2017, pour celles qui sont prêtes, et en 2018 pour les autres. Une concertation a été lancée au sein des conseils d'école. Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny-lès-Cormeilles et l'équipe municipale s'en est remis aux onze conseils d'école, composés de l'équipe enseignante, de représentants de parents d'élèves, d'un représentant de l'équipe municipale et du délégué départemental de l'éducation. Courant juin, les services concernés (éducation, enfance, ménage des bâtiments communaux) et les élus sont venus expliquer le projet. Sur les 11 conseils d'école de la ville, 1 conseil a voté le passage à la semaine de 4 jours pour 2018. Les 10 autres souhaitent, eux, la mise en place immédiate, soit dès la prochaine rentrée. Devant cette majorité, la municipalité a adopté en conseil municipal, le 22 juin dernier, la modification des rythmes scolaires pour la semaine de quatre jours d'école applicable dès septembre 2017.

Quotient familial

Faites vos démarches dès novembre !

La tarification des garderies, de la restauration scolaire, des accueils de loisirs, de l'école municipale de musique est soumise au quotient familial.
Il est calculé à partir des ressources des familles et permet de fixer la contribution de chacune d'entre elles en tenant compte de différents critères (nombre d'enfants à charge, revenus, composition familiale…). Ainsi, le montant de la participation des familles est toujours inférieur au coût réel de la prestation. La période dédiée au calcul pour l'année 2018 est fixée du 6 novembre au 29 décembre prochain. Votre carte actuelle est donc valable jusqu'au 31 décembre. Nouveauté cette année, le renouvellement du calcul pourra s'effectuer depuis www.montigny95.fr. Ainsi, plus besoin de se déplacer pour finaliser le calcul du quotient familial. Attention, en cas de non calcul du quotient, le tarif de la tranche la plus élevée est appliqué.

Périscolaire

Activités après l'école : une offre maintenue !

Activités des enfants sur le temps périscolaire.

Pas de remise en cause pour les accueils avant et après l'école pour la rentrée. Au contraire, les activités proposées lors de la dernière réforme sont maintenues !
L'accueil périscolaire se tient les lundi, mardi, jeudi et vendredi, les élèves sont bien accueillis dans leurs écoles de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h. Un vrai plus accompagne la semaine de quatre jours pour les enfants : la municipalité a confirmé l'offre d'activités spécifiques après l'école. Les animateurs, ayant été formés pour dispenser les nouvelles activités périscolaires (NAP), vont continuer à faire vivre les différents ateliers. Pour le mercredi, les quatre centres de loisirs situés dans les écoles Paul-Cézanne (accueil des enfants des écoles Van-Gogh et Cézanne), et Paul-Bert, Georges-Braque et Emile-Glay (accueil des enfants des écoles du Centre et Emile-Glay) ouvriront leurs portes, en continu, de 7h à 19h. Un avantage pour proposer des activités plus longues ou pour envisager des sorties à la journée.

Rentrée 2017 : on trie dans les écoles !

Tous les papiers se trient et se recyclent ! La ville met en place, à la rentrée, le tri sélectif du papier à l'école. Une convention a d'ailleurs été signée entre Montigny et le syndicat Emeraude qui s'occupe du ramassage des déchets. Objectif : former au tri dès le plus jeune âge. Des bannettes spéciales seront donc mises à la disposition de chaque classe dans les écoles. Ces dernières sont de grandes consommatrices de papier et le papier est l'un des déchets le plus facile à recycler. Cette démarche éco-citoyenne s'inscrit dans la continuité des différentes actions menées dans la ville en matière environnementale.

Collège en poche

Fin d'année théâtrale pour les jeunes !

Youstina, Thyliane, Rym, Inès et Fahim sentent une fleur fraîchement coupée… Vous la sentez aussi ?

L'année est finie pour les jeunes du *Collège en poche*, dispositif d'accompagnement à la scolarité. Et c'est autour d'un buffet de bonbons et gâteaux et en présence des adjoints au maire, Lucienne Gil et Marcel Saint-Aubin que certains d'entre eux ont présenté le résultat de l'atelier théâtre proposé le jeudi soir en plus des deux séances de soutien scolaire suivies chaque semaine. Youstina, Thyliane, Rym, Inès et Fahim ont donc joué plusieurs scénettes extraites de l'œuvre de Philippe Dorin, *En attendant le petit poucet*. Face aux spectateurs familiers, des jeunes à l'aise avec de très beaux textes poétiques et laissant la part belle à l'imagination… Cette expérience théâtrale a permis de réconcilier certains jeunes avec la lecture et de proposer une autre approche du français. Le théâtre demande concentration, mémoire et imagination, des qualités démontrées ce soir-là par les jeunes collégiens ! Bravo à eux. Le dispositif *Collège en poche* mené par le service municipal de la Prévention touche une quarantaine de jeunes collégiens chaque année, bien décidés à réussir.

Sécurité des écoles

A partir du 7 juillet au soir, les places de stationnement positionnées devant les écoles sont rendues à la population. Des barrières avaient été installées pour protéger les plus jeunes, et ce dans le cadre du plan vigipirate. **Attention, à l'approche de la rentrée scolaire, les barrières seront réinstallées.**

Bénéficier de l'allocation rentrée scolaire

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est accordée aux familles avec au moins un enfant inscrit dans un établissement et âgé de 6 à 18 ans. Elle est destinée à les aider à financer les dépenses liées à la rentrée. Son montant est en fonction de l'âge de l'enfant. L'ARS est versée aux alentours du 20 août.

REMISE DES CALCULATRICES

Mercredi 7 juin. Les 321 CM2 de la ville ont reçu une calculatrice offerte par la ville et une clé USB offerte par les cars Lacroix pour fêter leur entrée au collège. Quant aux élèves ayant participé aux ateliers d'écriture, ils sont tous repartis avec un exemplaire de leur livre.

COUP DE POUCE

Vendredi 9 juin. Remise des "diplômes" pour les élèves de CP et de grande section de maternelle fréquentant les clubs Coup de pouce. Cette cérémonie récompense les enfants pour leur progrès et leur assiduité tout au long de l'année à l'école. Ce dispositif, géré par le programme de réussite éducative de la ville (PRE), permet aux enfants en difficulté de bénéficier d'une aide à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

L'équipe d'Aiguillage devant la fresque extérieure.

Street art

Sept Ignymontains âgés de 11 à 14 ans ont participé à l'embellissement et la personnalisation du local d'Aiguillage en réalisant une fresque murale. Guidés par Guillaume, intervenant de l'association Maquis-Art et les trois éducateurs spécialisés d'Aiguillage, les jeunes ont manié les bombes de peinture et feutres graffiti. Après une semaine de travail, deux fresques amovibles ont investi le lieu situé au 42 rue Colette. Pour Fahim, Mohamed et Ali, les graffitis rendent le local plus vivant. L'association Aiguillage intervient dans les quartiers prioritaires avec des éducateurs de rue qui accompagnent sur le plan éducatif des garçons et des filles.

Les associations mobilisées cet été

Cette année encore, la ville a concocté un programme estival dense et varié et pour cette seconde édition, les associations ignymontaines ont souhaité participer à l'évènement. La Gymmontoise, Aiguillage, le conseil citoyen du quartier des Frances, El Oriental, Les Talons Noirs, le club de basket et la ludothèque proposeront des animations. Montigny possède un tissu associatif particulièrement riche et dynamique. Tout au long de l'année, les associations participent à la vie municipale.
Le samedi 9 septembre prochain à partir de 13h. Toutes les infos sur www.montigny95.fr Rendez-vous pour le forum des associations.

Vide grenier

La MLC organise, le dimanche 9 juillet prochain, une brocante. L'occasion de venir dénicher la perle rare. Rendez-vous, parvis Picasso, de 9h à 18h. **Si vous souhaitez réserver un stand, contacter la MLC au 01 39 97 67 50.**

Dispositif national « J'apprends à nager ».

La natation pour tous

Profitez des vacances d'été pour apprendre à nager. Dans le cadre du dispositif national « *J'apprends à nager* », le club de natation de Montigny, en partenariat avec l'agglomération du Val Parisis, propose un stage de 10h pour les 6 -12 ans. Le dispositif permet à tous les enfants qui entrent en primaire et au collège de savoir nager. Une participation de 15€ est demandée. Les cours, qui ont lieu à la piscine intercommunale le lundi, mercredi et vendredi de 11h30 à 12h30, débutent le 10 juillet. A la clé, à la fin du stage, un diplôme délivré par la Fédération Française de Natation.
Inscriptions au 07 61 33 68 83

Fête du tennis

Samedi 10 juin. Le Tennis Club de Montigny a organisé, dans le cadre de la grande journée nationale "*La Fête du Tennis*", coïncidant avec les finales du tournoi de Roland Garros, une journée "Portes Ouvertes", à l'attention des personnes voulant découvrir et s'initier au tennis. Au total, près de 50 personnes (des bénévoles du club, des adhérents, des élus de la ville et des extérieurs au club) sont venues participer aux différents ateliers : cardio tennis, tennis en famille, jeu libre et bilan ostéopathique. Le club propose cet été des stages et des tournois.
Contact : 06 18 20 37 28 ou 01 39 78 11 88

Au sommet du podium

Le 21 juin dernier, les filles du TCM ont remporté la finale du championnat de printemps dans la catégorie 15-16 ans comptant pour la deuxième série. En finale, elles ont battu l'équipe d'Ezanville.

De gauche à droite, Naomie Eyok, Manelle Belkhodja-Potier, Naïs Belkhodja-Potier.

L'Olympique Montigny leader

Et de 3, l'équipe des + de 45 ans a été sacrée championne du district 2017. Un titre que les vétérans empochent pour la troisième année consécutive. Un grand bravo aux joueurs et à leur entraîneur Dominique. D'excellents résultats également pour l'équipe 1, leader du championnat de la première à la dernière journée. Les joueurs de Yacine et Samir ont remporté le titre de champion de 1ère division et joueront en excellence (meilleur niveau départemental) la saison prochaine. Un résultat important et une grande satisfaction pour le club qui avait fait de cet objectif une priorité.

L'équipe des vétérans sacrée championne du district pour la troisième année consécutive.

Deux fois par semaine, les bénévoles du secours populaire assure une distribution alimentaire.

Appel à bénévolat

Le comité du secours populaire français de la ville, qui apporte son soutien aux Ignymontains les plus démunis, recherche des bénévoles. L'association assure une distribution alimentaire deux fois par semaine grâce aux dotations de l'Union Européenne, au partenariat avec le magasin Carrefour de Montigny et à l'appui technique de la municipalité qui met à disposition un véhicule pour le transport. La collecte de ces denrées, au sein de l'hypermarché Carrefour et de la fédération SPF du Val d'Oise, nécessite d'avoir à disposition un panel de bénévoles très tôt le matin tous les lundis et jeudis. Pour aider le secours populaire, n'hésitez pas à les contacter ou à venir les rencontrer au local du comité les lundis ou jeudis matin, rue Alfred-de-Vigny. **Contact :** 06 20 31 03 46

Fête du club

De très bons résultats de fin d'année pour la Risposte Ignymontaine.

L'année est terminée pour les escrimeurs de la Riposte Ignymontaine. Le 22 juin dernier, à l'occasion de la fête du club, les enfants ont initié leurs parents à l'escrime. Cette journée a été également l'occasion de récompenser tous les sportifs pour leurs brillants résultats de l'année par des blasons jaunes (club), rouges (département) ou bleus (ligue). Le club peut se féliciter. Deux titres de champions départementaux et plusieurs places de podiums dans toutes les armes (fleuret, épée et sabre) ont été empochés. Une mention spéciale pour la jeune Oméïmé Slimi (13 ans) qui s'est qualifiée pour le championnat de France M14 (minimes) et a remporté une médaille de bronze par équipe avec la ligue de Versailles.

FAITES VOS JEUX

La ludothèque de Montigny a organisé le 3 juin dernier, avec ses bénévoles et certains membres du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ), la fête du jeu, salle René-Char. Au-delà de l'ensemble des jeux qui ont été utilisés sur place, de nombreux stands en extérieur ont également été proposés.

Sécurité

Une police municipale intercommunale au service des Ignymontains

Depuis le 1er juillet, des policiers municipaux intercommunaux veillent sur la commune en soirée, de 18h30 à 1h30, sept jours sur sept.
La ville a en effet souhaité adhérer à ce dispositif de sécurité mis en place par Val Parisis. Un projet abouti dont Jean-Noël Carpentier était l'initiateur. Un nouveau service qui complète ainsi l'action de la police municipale de Montigny présente en journée ainsi que celle de la police nationale. A partir de 18h30, la brigade de soirée prend le relais et tourne sur le territoire de la communauté d'agglomération dont fait partie Montigny. Une voiture et trois agents sont spécialement affectés à notre secteur. Cette police dispose des mêmes missions qu'une police municipale classique : des contrôles routiers, des interventions sur des flagrants délits, des troubles de l'ordre public, des tapages nocturnes ou des cambriolages... Attention, les agents ne seront pas en contact direct avec la population (pas de local ouvert au public puisque leur mission est d'être sur le terrain, la nuit). En cas d'urgence, le 17 reste le numéro de référence, cependant, la police municipale de soirée est joignable au 01 34 44 82 82.

© C.badet
Une police municipale intercommunale en soirée à Montigny.

Nadine Gosselin : la passion du jardin !

Nadine Gosselin en lice pour le concours du plus beau potager.

Depuis qu'elle loue son jardin, rue Lucien-Boxstaël emplacement 37, cette Ignymontaine inspecte tous les jours sa parcelle. Aidée par son époux Patrick et son fils Thomas, elle bêche, désherbe, arrose et plante : « *ce jardin est à l'image de notre famille. Nous avons tous les trois des caractères bien différents et chacun ajoute sa petite touche personnelle.* », avoue Nadine. Dans ce jardin, on trouve de tout, les tomates et les carottes côtoient les géraniums et les hortensias... Pour pouvoir exercer sa passion à moindre coût, Nadine a ses astuces : « *nous échangeons des graines entre voisins et nous allons très souvent dans les brocantes pour trouver des objets de récupération.* » Début juin, les roses et les benoîtes sont resplendissantes. Pas surprenant que le jardin attire l'œil, les passants ne s'y trompent pas et souvent, s'arrêtent quelques instants pour la féliciter. Pour la première fois, Nadine est inscrite au concours des villes et villages fleuris dans la catégorie potager. Sa candidature a été directement proposée par la ville, très fière de son travail au quotidien. Fin juin, le jury a visité son jardin. Verdict à l'automne.

Sirènes d'alerte

Le plan communal de sauvegarde prévoit le déclenchement de l'alerte à la population en cas de danger immédiat. Dans ce cadre, la ville a installé deux nouvelles sirènes, à l'école Paul-Bert et à la caserne des pompiers. Ce dispositif a pour objectif d'améliorer la transmission massive et rapide des alertes et des consignes. Le déclenchement est réservé à une autorité chargée de la protection générale de la population. Dans les communes, cette compétence est détenue par le maire et, en son absence, son premier adjoint. Des essais de sirène ont lieu le premier mercredi de chaque mois vers 12h. Si la sirène d'alerte se met en marche un autre jour et que la population n'a pas été avertie d'un exercice, c'est qu'une menace sérieuse existe. Dans ce cas, il faut se mettre à l'abri et écouter la radio.

JARDINS FAMILIAUX

Vendredi 23 juin. Les 14 jardins familiaux, situés avenue des Frances, ont été inaugurés en présence des nouveaux locataires, des habitants et des adjoints au maire, Philippe Bennab, Lucienne Gil, et Sami Elhani. L'occasion pour les jardiniers de découvrir leur parcelle et de faire la connaissance de leurs nouveaux voisins.

Le stationnement à Montigny est gratuit !

Stationner sur un passage piéton peut vous coûter une amende de 135€.

Permettre aux habitants, professionnels ou simples visiteurs de pouvoir stationner gratuitement dans la ville est une volonté municipale. A Montigny, le stationnement est cependant réglementé. En l'absence de panneau ou de marquage au sol, toute voiture est autorisée à se garer le long des trottoirs. Pour les voies à double-sens, le stationnement alterné par quinzaine est de rigueur. Du 1er au 15, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue; du 16 au dernier jour du mois, il est autorisé du côté des numéros pairs. Autres règles de stationnement applicables : l'interdiction de se garer sur une place handicapée, de monter sur le trottoir, de stationner sur un passage piéton…

Un disque bleu pour les arrêts minutes

Pour faciliter l'accès aux commerces et favoriser la rotation ders véhicules, la ville a créé une zone bleue de stationnement gratuit et règlementé. L'amende pour dépassement du temps est de 17 à 35€ en cas de stationnement abusif. Les places de stationnement du parking situé à l'angle de Grande Rue et rue de Verdun sont en zone bleue 30 minutes, du lundi au vendredi de 10h à 19h. Disque obligatoire également rue de la Gare. Les disques de stationnement européen sont à votre disposition gratuitement à la mairie annexe Picasso.

La meilleure baguette tradition du Val-d'Oise !

Somko Wade entouré du gérant de la boulangerie Hassen Djemaa et de la vendeuse Meriem Ramdame.

Le goût, la mie, l'aspect, la taille, le poids et une cuisson parfaite, voici ce qui a permis à Somko Wade, de la boulangerie Lepion.net, de remporter le concours de la meilleure baguette tradition du Val d'Oise dans la catégorie ouvrier. Son secret ? Une farine de tradition française 100% naturel, un façonnage à la main et la passion du métier. Somko travaille au 12 résidence de la Gare, depuis plus de 10 ans. Encouragé par Hassen Djemaa, le gérant de la boulangerie, l'ouvrier s'inscrit pour la première fois au concours. Une première participation et un premier prix… Récompensés le 19 juin dernier, Somko et Hassen ne cachent pas leur fierté et envisagent d'ores et déjà de participer à d'autres concours. Comme chaque année, les boulangers valdoisiens se sont mobilisés en nombre pour ce concours qui valorise leur métier. Ils étaient 111 à concourir pour obtenir le précieux sésame.

La fibre continue à se développer

Des bonnes nouvelles du côté du déploiement de la fibre à Montigny, l'opérateur en charge du développement, SFR, tient ses délais et a annoncé l'ouverture prochaine de cinq points de mutualisation (PM), c'est-à-dire la mise en application des armoires grâce auxquelles s'effectuent la connexion. Une offre commerciale devrait être faite courant septembre pour les premières habitations concernées. Les groupes scolaires seront, quant à eux, fibrés de manière prioritaire dès l'éligibilité de leurs secteurs de rattachement. Pour le déploiement de la fibre en aérien (30 % du territoire est concerné soit 6 241 logements), les études sont toujours en cours. Il faudra attendre la fin d'année pour connaître le plan de déploiement.

Une troisième salle communale pour les particuliers

Après Robert-Ménière et le centre de loisirs CIEL, la ville met à disposition, à partir du mois de septembre, un troisième lieu pour les réceptions des habitants.

Située rue Auguste-Renoir, la salle rouge de la maison des sportifs permet d'accueillir 60 personnes et dispose d'une cuisine (réfrigérateur, micro-onde, four). Les tables et les chaises sont fournies. La salle peut être louée le week-end au tarif de 300€. Attention : aucune salle n'est louée les jours fériés.

Pour réserver une salle, connecter-vous sur le site www.montigny95.fr et remplir le formulaire de location de salles. La demande est traitée dans les plus brefs délais.

Saison culturelle 2017-2018

Montigny ville de culture

© C.Schneider

Claudia Tagbo à l'affiche de la prochaine saison.

Comme l'an passé la salle Picasso risque fort d'afficher complet. Il est prudent de ne pas attendre la première prévente pour réserver vos spectacles. Rien de plus facile avec la mise en service de la billetterie en ligne fin septembre sur www.montigny95.fr. Les pré-ventes classiques sont toutefois maintenues. De la programmation aux facilités numériques, tout est mis en œuvre pour favoriser l'accès de tous les Ignymontains à des spectacles et divertissements de qualité dans leur ville. Une nouvelle politique d'abonnement abaisse le coût moyen du billet à une dizaine d'euros à partir de trois spectacles. Et pas pour des spectacles au rabais ! De «*Lucky*» le nouveau one-woman-show de Claudia Tagbo à «*Sur rendez-vous*» de Chris Esquerre, des humoristes de premier plan sont programmés. Molière sera au rendez-vous avec un classique «*l'Avare*» mis en scène par le Collectif Masque. Côté concert ? Idir, une légende de la chanson et de l'ouverture au monde dans sa diversité. Et José Cardoso, un des plus talentueux guitaristes du moment. La commune en proposant gratuitement (réservation obligatoire toutefois) le spectacle d'ouverture de la saison culturelle 2017-2018 affiche sa volonté d'élargir sans cesse le noyau dur de passionnés de spectacles. A Montigny, la culture c'est pour tous et à tout âge. A l'école bien sûr avec les spectacles Jeune Public. En famille avec Mon P'tit Ciné. Un seul réflexe à avoir : réserver en ligne !

2 QUESTIONS À
JEAN-CLAUDE BENHAÏM

Adjoint au maire chargé de la vie culturelle

Montigny Notre Commune : L'accès au spectacle vivant à Montigny sera-t-il encore plus facile cette année ?

Jean-Claude Benhaïm : Plus que jamais ! En choisissant d'aller à trois spectacles les Ignymontains bénéficieront, comme l'an dernier, automatiquement du tarif réduit*. Notre nouvelle politique d'abonnement favorise l'accès à moindre coût à des spectacles de qualité.
Tous et toutes doivent pouvoir dans leur ville accéder à la culture et au divertissement. Quand un Ignymontain débourse une vingtaine d'euros au plein tarif pour un spectacle à la salle Picasso il lui en coûterait 50 à 80 € pour aller le voir à Paris. Et le spectacle qui ouvrira la saison culturelle est gratuit à condition de réserver sa place.

MNC : Et en dehors de la programmation de têtes d'affiches ?

JCB : Beaucoup de choses pour tous les publics. Une école de musique active : des gens non-inscrits à l'école assistent de plus en plus nombreux aux concerts proposés. La programmation d'expositions de jeunes talents et d'artistes professionnels à l'espace Corot est complète jusque début 2019. Les spectacles destinés au jeune public sur temps scolaire touchent plus d'un millier d'enfants. Mon P'tit Ciné s'adresse au jeune public et aux familles à tout petit prix. Arme contre les obscurantismes, la culture produit du partage et de la solidarité. La ville ne privilégie aucun secteur, elle veut tous les favoriser !

**hors concerts de l'école de musique*

MON P'TI CINÉ

LES SCHTROUMPFS ET LE VILLAGE PERDU

› Mercredi 5 juillet à 14h30
› Dimanche 9 juillet à 14h30

Film d'animation de Kelly Asbury
USA – 2017 – 1h30
Dès 4 ans

LES PETITS EXPLORATEURS

› Mercredi 12 juillet à 14h30

Courts-métrages d'animation de Mercedes Marro, Aline Quertain, Sylwia Szkiladz, Loïc Bruyère, Stéphane Piera
Fr-2017-49 mins
Dès 4 ans

VENDREDI 21 JUILLET CINÉ THÉMATIQUE

Nuit de la comédie
Tarif unique : 2€.

L'ASCENSION À 20H30

Comédie de Ludovic Bernard
Fr-2017-1h43

IL A DÉJÀ TES YEUX À 22H30

Comédie de Lucien Jean-Baptiste
Fr-2017-1h35

CINÉMA EN PLEIN AIR

Entrée libre et gratuite

PROJECTION DU FILM LES TUCHES 2 : LE RÊVE AMÉRICAIN

› ***Samedi 8 juillet***
Site de La Source à partir de 22h30

Comédie d'Olivier Barroux
Fr-2016-1h34

PROJECTION DU FILM COMME DES BÊTES

› ***Mardi 29 août***
Terrain de l'école Paul-Bert
allée Jules Watteau
à partir de 21h30

Film d'animation de Yarrow Cheney, Chris Renaud. US-2016-1h27

Retrouvez le détail des films sur www.montigny95.fr (rubrique Agenda)
Tarif unique : 3,50 € - tarif de groupe : 2,50 €. Carte d'abonnement : 6 € Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2 € ALLO MON PTI CINE : 01 30 26 30 50.

AGENDA
JUILLET-AOÛT 2017

JUSQU'AU 2 SEPTEMBRE

› *ON FAIT QUOI CET ÉTÉ ?*

Animations sportives et culturelles, activités dans les quartiers, sorties…
Tout le programme sur www.montigny95.fr

JEUDI 13 JUILLET

› FÊTE NATIONALE

Repas républicain, zumba party, feux d'artifice et bal populaire.
Parvis Picasso à partir de 19h

MERCREDIS 19 JUILLET & 30 AOÛT

› RANDO TOUT CE QUI ROULE (SKATES, TROTTINETTES, VÉLOS…)
Parvis Picasso à 19h

DIMANCHE 27 AOÛT

› 73E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES
Place de la Libération à partir de 9h30

VENDREDI 1ER SEPTEMBRE

› SOIRÉE BRÉSIL
Place Greuze, quartier des 24 Arpents à partir de 19h15

| COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

Le livre d'Hannah
Yves Pinguilly. Illustré par Marc Majewski

C'est en apparence la vie tranquille d'un couple et de leur fille, Hannah, au printemps 1944. Le ciel est bleu et le soleil brille dans l'air embaumé du parfum des lilas. Pourtant, quelque chose cloche : la montre arrêtée, l'étoile jaune, Hannah qui se fait appeler Sophie, le train, Drancy… Ce n'est finalement peut-être pas l'Amérique comme Hannah le croyait. Ce bel album permet d'aborder la seconde guerre mondiale et les camps de concentration. L'adulte peut accompagner l'enfant en répondant à ses questions grâce à la chronologie en dernière page. Le livre d'Hannah n'est pas sans rappeler celui d'Anne Franck…
A découvrir dès 9/10 ans à la bibliothèque Georges Brassens au rayon « Albums pour grands » !

JEUNESSE

Une semaine citoyenne et solidaire à Aragon !

Lors de la collecte de sang, les collégiens accueillaient les donneurs.

Dans le cadre de la semaine citoyenne, le collège Louis-Aragon modifie ses programmes et propose aux élèves de nombreuses actions, encadrées par les équipes pédagogiques et éducatives.

Objectif : prendre conscience de ses droits et devoirs, travailler sur le vivre ensemble et construire son identité de citoyen. Les 3e ont été sensibilisés au handisport par l'association CAPSAAA (Cap Sport Art Aventure Amitié) au travers d'ateliers sportifs. Les 6e quant à eux ont été initiés à l'usage du défibrillateur, les 4e et les 5e ont reçu la visite d'un intervenant de l'UNICEF. Ensemble ils ont débattu sur la condition et les droits des enfants dans le monde. Autre temps fort de la semaine : la collecte de sang organisée au sein même de l'établissement en partenariat avec l'amicale des donneurs de sang du Parisis. Le jour J, une trentaine d'élèves s'est relayée pour informer et orienter les donneurs.

Le PIJ lance son dispositif SOS rentrée

Vous vous retrouvez sans établissement scolaire en septembre ? Du 4 au 15 septembre, Le PIJ, point information jeunesse, peut vous aider. A chaque rentrée scolaire, certains lycéens ou étudiants ne trouvent pas de place pour poursuivre leur scolarité, ou leur choix d'orientation n'a pas été respecté. Le dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Au menu : recherches d'établissements, rédaction de lettre, diriger les jeunes vers les bons interlocuteurs, accueillir les parents…

Contact : 01 30 26 36 52

FIN DE MANDAT

Samedi 23 juin. Cérémonie de clôture du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ). Cette matinée a été l'occasion de remercier les conseillers pour leur engagement et de rappeler les projets réalisés pendant leur mandat de deux ans.

Soirée des diplômés

Vous avez obtenu, cette année votre baccalauréat, ou votre brevet des collèges ? Faites-vous connaître auprès du Point Information Jeunesse, avenue Aristide-Maillol (face au laboratoire), vous serez ainsi invités, le vendredi 22 septembre prochain, à la soirée organisée en l'honneur des jeunes diplômés.

Contact : 01 30 26 36 52

Se former et s'engager près de chez soi

Eva avec les enfants du centre de loisirs Braque.

Eva a 17 ans, habite Montigny et est lycéenne en première.

En septembre dernier, elle postule au BAFA citoyen, un dispositif municipal qui finance intégralement à vingt jeunes de la commune le brevet d'animateur en échange de 50 «heures citoyennes» de bénévolat au service de la vie locale. Neuf mois plus tard, cette jeune Ignymontaine est sur le terrain. « *J'effectue actuellement mes heures citoyennes au centre de loisirs de l'école Georges-Braque. J'ai toujours souhaité travailler auprès des enfants, ma mère était assistante maternelle, j'étais donc entourée d'enfants. La ville a financé entièrement ma formation, une bonne opportunité pour moi.* » avoue Eva.

A SAVOIR

Etat Civil

Naissances

Alcine Saada Kalil
Aristide Camanscky Enzo
Charlet Léa
Bah Iman
Bedioune Mawada
Bitsindou Louzolo Samuel
Brunet Jonas
Chowdhury Lubdhok
Couturier Mayana
Doucouré Kaba
Domingo Kumbu Neymar
Duyguc Melis
El Anaïa Fares
Ellemti Yousra
Franck-Zougapo Christelle
Guyader Justine
Hariouat Naylah
Heurtin Eden
Kamouche Mila
Kébé Sira
Keita Ahmed
Keita Emmanuella
Kherchouch Nahil
Lagaville Mayvi Krystelle
Lemâle Lohan
Linares Hugo
Louhani Jihane
Lukusa Mbiya
Obeid Salim Sheikha
Maillol Liam
Mimon Soumaya
Paris Noah
Phan Adrien
Riglet Salles Hugo
Roué Malone
Thienta Abdoul
Yousfi Jenna
Wahab Arisha
Ziri Layane

Mariages

Lemoine-Celies Frédérique et Pelissier Josiane
Da Cunha Valentin et Cindy Jougounoux
Echivard Christopher et Tisné Kristel
Pradines Pierre et Fontaine Fabienne
Marie Héléna et Ezzaytouni Moulay

Décès

Druon Patricia
Jamet Suzanne
Bevilaqua Janine
Cohen René
Boulkhoubze Mohamed

Cet été à Montigny

Boulangeries :

Lepion.net
12, résidence de la Gare
01 39 97 92 12
Ouverte tout l'été

Le Petit Mitron
3, Grande-Rue
01 34 50 99 57
Fermée du 7 au 17 août inclus

Au Pain de Baptiste
149 boulevard Bordier
01 39 97 41 83
Ouverte tout l'été

L'Artisan de Montigny
Centre commercial Carrefour
Ouverte tout l'été

Les délices de Montigny-lès-Cormeilles
Rue Auguste-Renoir
01 34 50 99 45
Ouverte tout l'été

Poste :

Poste du village
Pendant les vacances d'été, la poste sera fermée du 29 juillet au 19 août. Le bureau rouvrira ses portes le lundi 21 août. Pendant cette période, la poste, située parvis Picasso, reste ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ainsi que le samedi de 9h à 12h.

Pharmacies :

Pharmacie de la Patte d'Oie
147 boulevard Bordier
01 34 50 81 07
Fermée les 14 et 15 juillet
Fermée les 14 et 15 août inclus

Centre commercial Carrefour Pharmacie du centre
01 34 50 87 01
Ouverte tout l'été

Pharmacie des Frances
1 Rue Auguste-Renoir
01 39 78 44 68
Ouverte tout l'été

Pharmacie de la Croix-Blanche
12, résidence de la Gare
01 39 97 67 32
Ouverte tout l'été

Pharmacie Montigny Village
42 rue du Général-de-Gaulle
01 39 97 50 68
Fermée du 7 au 19 août inclus

PROCHAIN RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :
26 juillet et 23 août 2017 pour les collectifs
30 août 2017 pour les pavillons

COURRIER DES LECTEURS

Courriers ou courriels à adresser à Monsieur le maire
Hôtel de ville 14, rue Fortuné-Charlot BP 90237 95370 Montigny-lès-Cormeilles ou depuis le site de la ville **www.montigny95.fr**, en bas de la page d'accueil, lien Contact.

BRUIT DE DALLE

Bonjour, j'habite rue Suzanne-Valadon et depuis peu une dalle n'est plus fixée au sol et occasionne une nuisance sonore à chaque passage de voiture. A qui dois-je m'adresser pour que ce problème soit réglé au plus vite ?

Bonjour, suite à votre saisine, les services techniques de la ville sont intervenus sur la chaussée. La situation est donc réglée.
Jean-Noël Carpentier, votre maire

COLLECTE DES DÉCHETS

Bonjour, j'habite dans un pavillon quartier Lalanne. Depuis quelques mois, j'ai constaté que la collecte des encombrants n'était plus mensuelle alors qu'elle l'est toujours pour les habitats collectifs. Le fait d'avoir supprimé des passages incitent aux dépôts sauvages. J'aimerais comprendre pourquoi un tel changement.

Bonjour, la collecte des déchets est de compétence intercommunale et est déléguée au syndicat Emeraude. Elle n'est donc plus gérée par la ville. Concernant les fréquences de ramassage et le coût, les études ont montré une réduction des quantités d'ordures ménagères collectées et un service en deux fois par semaine trop peu utilisé avec la circulation de camions benne à moitié pleins. Les bonnes pratiques et l'amélioration du tri des déchets par les habitants semblent donc être profitables. Les habitants produisent moins de déchets et trient mieux. C'est dans cette dynamique que le Syndicat Emeraude souhaite s'inscrire. Pour cela, comme demandé par les habitants, les zones pavillonnaires bénéficient notamment d'un nouveau service de ramassage des déchets verts pour leur valorisation. Le compostage est également facilité.
Pour tout complément d'informations, je vous invite à contacter le syndicat par mail : contact@syndicat-emeraude.com
Jean-Noël Carpentier, votre maire

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).